

En premier lieu, le chemin de fer de la Baie d'Hudson. L'article a trait aux immobilisations ordinaires. Le numéro du crédit est 416 et la somme est de \$15,500.

M. JACKMAN: L'article a trait aux immobilisations ordinaires? Voulez-vous dire que c'est pour combler un déficit ordinaire?

L'hon. M. CHEVRIER: Il y a un autre crédit pour cela. Le crédit numéro 416 se rapporte à la construction et aux améliorations. C'est une somme peu considérable qui est votée chaque année au compte de capital. Cette année, le chemin de fer a besoin de \$15,500. En voici la répartition:

M. JACKMAN: Où cela se trouve-t-il?

L'hon. M. CHEVRIER: Dans la brochure du budget des dépenses que j'ai. Voici les détails:

Immobilisations — Partie du coût du remplissage du chevalet au point 352.4.....	\$14,000	
et surveillance.....	1,000	
	<hr/>	\$ 15,000
Pour paiement des terrains acquis à Churchill, Manitoba, pour droit de passage....		500
		<hr/>
		\$ 15,500

M. HAZEN: Où lisez-vous cela?

L'hon. M. CHEVRIER: Je lis les détails concernant le crédit numéro 416.

M. NICHOLSON: Est-il nécessaire que les représentants des chemins de fer Nationaux assistent à la discussion.

L'hon. M. CHEVRIER: Je ne le crois pas, à moins que vous teniez à les interroger sur l'exploitation du chemin de fer de la Baie d'Hudson.

M. NICHOLSON: S'il y a plusieurs articles, comme il est près de six heures, je me demandais s'il était nécessaire qu'ils soient présents.

Le PRÉSIDENT SUPPLÉANT: Trois articles seulement nous ont été déférés.

M. NICHOLSON: Le Comité doit se réunir encore dans quinze jours. Nous n'avons pas terminé notre travail.

L'hon. M. CHEVRIER: La coutume a toujours été de terminer les questions concernant les chemins de fer. C'est la coutume de disposer des questions qui se rapportent aux chemins de fer et dans le passé nous l'avons fait rapidement. Si vous tenez à ce que je revienne demain, je le ferai. Je demande aux membres du Comité d'en finir ce soir, si possible. Je crois que c'est ce que nous devrions faire.

M. HAZEN: Essayons.

M. JACKMAN: Je propose que soit déposé au moins, un état semblable à celui de l'an dernier sur les opérations du chemin de fer de la Baie d'Hudson.

L'hon. M. CHEVRIER: Je l'ai ici.

M. JACKMAN: J'aimerais en avoir un exemplaire pour moi-même.

L'hon. M. CHEVRIER: Je verrai à ce qu'il en soit distribué.

M. JACKMAN: Vous me permettrez peut-être de poser une question de portée générale. En ce qui concerne les opérations du chemin de fer de la Baie d'Hudson, y a-t-il quelque chose de nouveau?

M. VAUGHAN: Non, absolument rien. Le chemin de fer doit être exploité; ce qui est fait en fournissant le minimum de service. La situation n'a pas changé.

L'hon. M. CHEVRIER: Monsieur Jackman. Un rapport très au point sur les opérations du chemin de fer de la Baie d'Hudson a été préparé par M. Fairweather et je tiens à le déposer.